

lèvera sur notre population, en impôts, que la moitié de ce qu'il lui faudrait prélever s'il vendait des obligations à 5 p. 100 pendant une période de vingt ans. Ce qui m'amuse ce soir, c'est de lire dans le *Citizen* que le moyen que nous avons proposé il y a quelques jours et que le premier ministre trouvait si impossible a, de fait, été adopté. Si l'on a recouru à ce moyen énergique, je dis au ministre des Finances et au Gouvernement que je les en félicite. Je les admire de bien vouloir adopter une ligne de conduite plus large, peut-être un peu plus libérale, dans le but de tâcher d'alléger le fardeau qui pèse sur les contribuables de notre pays.

Je prie instamment le ministre des Finances de prendre une attitude ferme au sujet de la somme énorme des intérêts que nous devons payer pour les obligations exemptes de l'impôt. Qu'il prenne tous les moyens possibles de réduire la dépense dans notre pays même. Les ministres devraient être autorisés à faire dans leurs ministères ce que font les chefs dans les industries au point de vue des premiers frais. Le Gouvernement n'aura plus alors à essayer les reproches que lui adresse la population de notre pays parce qu'il impose une taxe sur le sucre que consomment les enfants. Je pense que la taxe sur le sucre est une taxe très inéquitable. Elle frappe durement ceux qui ont de nombreuses familles à nourrir; elle frappe malheureusement ceux qui sont moins en état de la payer. Elle ne dérange pas l'homme moyen qui jouit d'un revenu assez important; mais pour le cultivateur qui, à ce qu'a rappelé l'honorable représentante de Grey-Sud-Est (Mlle Macphail), achète 400 ou 500 livres de sucre chaque automne pour mettre ses fruits en conserves, c'est une taxe très lourde, la plus forte que ces gens aient eu à payer jusqu'ici. Cela ne gênera probablement pas la plupart des membres du Parlement ou de ceux qui touchent des traitements réguliers; eux ne le sentiront probablement pas. Cela ne fera guère de tort aux familles qui n'ont que deux bouches à nourrir, mais ce sera une lourde charge pour celui qui a une nombreuse famille.

Le ministre a parlé d'un impôt sur le thé. Très bien; pourquoi ne pas répartir cette taxe-ci? Pourquoi la faire porter tout entière sur le sucre? Je prétends qu'ils vaudrait bien mieux imposer une taxe de 5c. par livre sur le café ou de 2c. par livre sur le thé et réduire celle sur le sucre à 1c. par livre, car, après tout, le café et le thé ne sont pas aussi nécessaires à l'existence que le sucre. Il vaudrait bien mieux prélever une taxe de consommation de 20c. par livre sur les bonbons qui sont, dans une large mesure, un article de luxe, ou de 10c. par livre sur n'importe

quel autre article que le ministre pourrait juger à propos, plutôt que de faire porter toute la taxe sur le sucre, produit essentiel. Si le ministre dit qu'il ne peut pas faire autrement que de taxer les choses nécessaires à l'existence, très bien, pourvu qu'il répartisse l'impôt sur un assez grand nombre d'articles, afin qu'il ne pèse pas sur ceux qui sont le moins à même de le supporter. Mais je m'oppose à ce qu'on frappe spécialement un article si essentiel pour nos ouvriers et nos cultivateurs, qui ne vivent pas de secours, mais vivent. Nous avons peut-être 800,000 personnes qui vivent de secours à l'heure actuelle, mais il y en a certainement 2 ou 3 millions qui ont à peine de quoi vivre, et c'est pour ceux-là que je plaide.

Moi qui ai employé de la main-d'œuvre, qui ai connaissance de la crise que traverse l'industrie,—et il y en a beaucoup dans cette assemblée qui connaissent la situation comme moi,—je dis au ministre qu'il est inutile pour nous de ce côté-ci de la Chambre de prétendre que sa politique est mauvaise. Je n'ai pas la moindre critique à formuler à l'adresse du premier ministre, du ministre des Finances ou de n'importe quel autre membre du Gouvernement. Jamais nous n'avons eu de gouvernement aussi conséquent avec lui-même. Comme l'a dit le député de Willow-Bunch, le premier ministre a sollicité les suffrages du peuple en disant que s'il y avait du chômage, c'était la faute du gouvernement, et que c'était le gouvernement qui était responsable de ce qui pouvait arriver de bon ou de mauvais. Non seulement cela, mais il prescrivait aussi le remède qui devait assurer la guérison. On ne peut pas reprocher au premier ministre de ne pas avoir été conséquent. Il disait qu'avec une politique de haut tarif il créerait de l'emploi dans l'industrie, étendrait nos marchés et ramènerait la prospérité. Eh bien, nous ne pouvons pas reprocher au docteur d'avoir administré une trop forte dose du médicament qu'il avait promis au malade. Mais quel a été le résultat? Le chômage s'est accru, la production industrielle a diminué, et presque tout ce qui avait été promis ne s'est pas réalisé. Je ne veux pas dire que la situation mondiale n'y a pas beaucoup contribué; je veux être juste, mais je tiens à dire au ministre que, si je suis juste, je veux qu'il le soit aussi.

Avant d'aller plus loin, monsieur le président, je tiens à signaler l'une de ces mesures restrictives que j'ai mentionnées privément au ministre et que j'ai discutées deux fois dans cette enceinte. Pourquoi faut-il qu'un fabricant de soieries de la province d'Ontario achète sa soie à New-York? Je suis heureux de voir que le ministre du Revenu national est à son siège; peut-être pourra-t-il me ré-